

Égalité(199) Société(17) égalité(105) Dominique hartmann(426)

Une campagne contre la violence qui s'installe

 DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2013 **Dominique Hartmann**
[Postez un commentaire](#)

GENÈVE • La violence conjugale touche bien des femmes mais toutes ne parviennent pas à demander de l'aide. Solidarité Femmes lance une campagne pour les atteindre.

«Je ne savais pas qu'il existe des institutions pour cela.» «Je pensais qu'en quittant le domicile je perdrais forcément la garde des enfants.» «Je croyais devoir divorcer d'abord pour avoir de l'aide.» Parmi les raisons qui retiennent les femmes de quitter une situation de violence conjugale figurent beaucoup de fausses croyances. En même temps qu'une recherche de fonds spécifique, Solidarité Femmes a donc décidé de lancer une campagne axée sur l'information des personnes concernées mais aussi de leur entourage: d'ici à 2015, l'association genevoise entend toucher 1000 femmes supplémentaires. Un clip actuellement visible dans les cinémas genevois thématise par exemple la difficulté à sortir de la spirale de la violence. L'an dernier, 513 personnes ont recouru aux services psychosociaux et thérapeutiques de Solidarité Femmes, et 17 femmes ont été accueillies avec leurs enfants dans le foyer de l'association. Entretien avec Béatrice Cortellini, directrice de Solidarité Femmes.



Béatrice Cortellini.
JPDS

Pourquoi une nouvelle campagne?

Béatrice Cortellini: A Genève, elles ne sont pas même 2000 à bénéficier du soutien d'une institution en cas de violence conjugale. Or, nous estimons à 8000 le nombre de femmes vivant cette réalité, une réalité qui tue une femme tous les quinze jours en Suisse et que vient de rappeler le drame de Gland*. En vérité, elles sont sans doute beaucoup plus, car bien des cas échappent aux statistiques publiques, par exemple lorsque les femmes se confient à un psychiatre, à leur communauté et que cette démarche ne va pas plus loin. Le manque d'information quant aux structures existantes comme les fausses croyances pèse lourd dans le silence des victimes.

D'où proviennent les chiffres sur lesquels vous vous basez?

Il s'agit d'une extrapolation faite à partir de deux études, celle de Lucienne Gillioz en 1997, et celle de Martin Killias en 2005. Dans ce domaine, les études sont rares. La première a montré qu'une femme sur cinq est maltraitée physiquement et/ou sexuellement durant sa vie de couple(s). Celle du criminologue établit que près d'une femme sur dix connaît en ce moment même une situation de violence conjugale. Nous considérons comme l'OMS qu'il y a violence physique dès que le corps est touché: une gifle, un coup de poing ou de pied en font donc partie. La violence sexuelle concerne les rapports sexuels contraints, bien sûr, mais aussi le fait d'être obligée de regarder des images pornographiques, par exemple.

Qu'est-ce qui retient une femme de demander de l'aide?

Certaines femmes n'imaginent pas qu'elles puissent être aidées, et surtout, aidées rapidement: elles temporisent, en espérant que la situation va changer. Car l'espoir est aussi une entrave, comme la déception, la tristesse ou la peur, celle des représailles, celle de perdre son permis. Autre obstacle important, le sentiment de honte à l'égard de ses enfants ou de son entourage. Considérer les effets sur les autres est d'ailleurs l'un des facteurs de mobilisation possible. Et puis, il y a la difficulté à identifier ce que l'on subit comme de la violence conjugale.

C'est-à-dire?

La prise de conscience ne va pas de soi. On s'habitue à un contexte violent. Les femmes que nous accompagnons citent différents éléments déclencheurs: pour l'une, ça a été le fait de recevoir des coups alors qu'elle était enceinte; pour une autre, la crainte de sortir parce qu'elle portait un hématome. Parfois, c'est un tiers qui aide à identifier la violence.

L'entourage craint souvent de s'immiscer, parfois même de prendre des coups.

Il n'est pas fréquent qu'un conjoint frappe délibérément un proche de sa compagne. De toute façon, c'est à la police d'intervenir en cas d'urgence et non aux proches de s'interposer lors d'une scène de violence. Avoir un discours clair face à la violence inacceptable, ce n'est pas s'immiscer dans la sphère du couple, c'est rappeler la loi. L'entourage peut écouter sans juger, ce qui permettra à la personne de sortir de l'isolement et d'être orientée ou même accompagnée vers les professionnels.

Quelle actions prévoyez-vous pour cette campagne?

Nous avons mené une action de sensibilisation auprès de la police et réalisé des affichettes ciblées, les unes sur des déclics salvateurs, les autres sur le lien à l'enfant. Un clip actuellement visible dans les cinémas genevois invite à ne pas attendre que la violence s'installe. Et bien sûr, nous augmentons notre offre de consultations et d'écoute téléphonique pour répondre aux nouvelles femmes touchées.

*. Dimanche 8 septembre, un homme tuait son épouse de plusieurs coups de couteau.

Le Courier

[Égalité\(199\)](#) [Société\(17\)](#) [égalité\(105\)](#) [Dominique hartmann\(426\)](#)

Vous devez être [loggé](#) pour poster des commentaires

Partager

